



SNUipp Allier
2 rue des Conches
03 100 Montluçon
☎ : 04 70 03 85 90
✉ snu03@snuipp.fr

Site Internet départemental : [http:// 03.snuipp.fr](http://03.snuipp.fr)

Montluçon, le 16 janvier 2009

A l'attention de M. l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale de l'Allier,

Objet : Evaluations nationales CM2

Considérant que la passation d'évaluations ciblées sur le français et les mathématiques, au mois de janvier, ayant pour objectif de dresser un bilan sommatif mesurant les acquis des élèves de CM2 sur les nouveaux programmes, est une incohérence pédagogique, alors même que beaucoup des situations proposées correspondant à des compétences devant être acquises en fin de cycle 3, n'auront pas encore été abordées ;

Considérant que le codage imposé (1 = réussite, 0 = échec) ne correspond en rien aux pratiques usuelles dans les classes et s'assimile à un codage sanction conduisant à ne pas prendre en compte les réussites partielles ;

Considérant que ces évaluations présentées comme un « instrument de pilotage du système éducatif » et au cours desquelles seront identifiés les élèves « en difficulté » (moins de 33% de réussite aux items) n'ont pour objectif que de conforter le bien-fondé des dispositifs d'aide individualisée (stage de remise à niveau, aide personnalisée) ;

Considérant qu'évaluer les élèves sur le programme annuel au mois de janvier et recevoir une prime de 400 euros à cet effet, alors même que l'évaluation des apprentissages fait partie de nos missions, constituent des atteintes au professionnalisme, à la liberté pédagogique et à la déontologie des enseignants ;

Considérant que le revirement du ministre sur l'engagement de ne pas diffuser les résultats des évaluations fait peser une menace lourde sur le système éducatif, en instaurant un outil de mesure des résultats qui va permettre une concurrence entre les écoles, et à terme, avec la disparition de la carte scolaire, la transformation de l'école en un vaste marché ;

Considérant que le « pilotage du système par les résultats » ne laisse rien envisager de positif sur les conditions futures d'exercice du métier d'enseignant ;

Pour toutes ces raisons, le SNUipp 03 appelle les collègues à boycotter les évaluations nationales CM2. Pour autant, nous ne sommes pas opposés aux évaluations. Nous avons toujours participé aux dispositifs sur lesquels nous pouvions nous appuyer pour mettre en place une pédagogie adaptée aux besoins de nos élèves.

Nous répondrons à toute tentative de pression exercée sur les collègues concernés.

En souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp 03,

Sandrine MONIER